



## Lettre ouverte à M. le Président: transition énergétique, le temps des actes!

Finis les beaux discours, il est plus que temps d'agir enfin en matière de transition énergétique. Le Président de la République se voit ici proposé d'appuyer un projet exemplaire clé en main mis en œuvre par une collectivité locale volontariste et vertueuse. Alors chiche M. le Président ? Serez-vous prêt à sortir du tout communicationnel pour enfin poser des actes ?

M. le Président,

Alors que se profile la "marche du siècle" pour le climat ce samedi 16 mars, vous et votre gouvernement n'en finissez plus avec vos atermoiements en matière de transition énergétique. Après le report annoncé en début de semaine du projet de loi énergie, vous seriez, si je puis me permettre, bien inspirés de passer de la parole aux actes car l'urgence climatique et civilisationnelle se défie des postures. Je vous en donne ici l'occasion.

M. le Président, vous faisiez le 7 mars dernier, dans le cadre du "grand débat", de la baisse des émissions de CO2 et du développement des énergies renouvelables deux de vos objectifs majeurs. Dans cette perspective, la loi de 2015 sur la transition énergétique plaçait les réseaux de chaleur à la pointe de la transition énergétique en visant la multiplication par cinq d'ici à 2030 de la production de chaleur et de froid renouvelable et de récupération. Pour autant, il faut bien reconnaître que le début de votre quinquennat n'a guère été favorable au développement de ces énergies renouvelables. L'enveloppe spéciale transition énergétique (ESTE) mise en place par la loi de 2015 a ainsi été rabotée en 2018, passant de 750 millions d'euros initialement inscrits à 450 millions, avant de disparaître cette année. Le prêt pour la croissance verte (prêt pouvant couvrir jusqu'à 50% du prêt nécessaire à la construction d'un réseau de chaleur) de la caisse des dépôts et consignations (CDC), n'est plus bonifié depuis mars 2018. Quant au Fonds Chaleur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), celui-ci a transformé au 1er janvier 2018 les subventions qu'il devait apporter aux collectivités locales en "avances remboursables" ! Dans le même temps, ses crédits ont été réorientés au bénéfice d'un lissage des prix de sortie des réseaux de chaleur renouvelable sur le prix du gaz et au détriment de l'aide à l'investissement initialement prévue pour les réseaux d'énergies renouvelables. C'est là une aide au privé déguisée et surtout dilapidée !

Vous dites aujourd'hui M. le Président vouloir pourtant répondre à l'urgence climatique. Dont acte. Je préside sur Champigny-sur-Marne, ville populaire et dense de petite couronne, l'Etablissement public champinois de géothermie (EPCG). Grâce à la clairvoyance de mes prédécesseurs, Champigny s'est engagé il y a plus de 30 ans maintenant dans la production de chaleur géothermique. Notre réseau de chaleur actuel alimente 7200 équivalents logements en fournissant annuellement 75.000 MWh. Avec une part géothermale de 70 % dans le mix énergétique, il permet d'éviter de rejeter chaque année 13.000 tonnes de CO2 dans l'atmosphère. La reprise en gestion publique de ce réseau en 2016 nous permet d'offrir aux usagers (pour l'essentiel résidant dans des grands ensembles populaires) un prix de sortie de la chaleur très attractif (environ 50€ par MWh), de réinvestir dans l'amélioration et l'ex-

tension du réseau, à défaut de dividendes à verser aux actionnaires, et d'impliquer les citoyens dans la gestion. Bref, c'est là un modèle vertueux écologiquement, socialement et démocratiquement, un véritable exemple en matière d'écologie populaire !

Voilà pourquoi à Champigny nous avons décidé, M. le Président, de pousser plus loin notre engagement et de construire un second réseau de chaleur alimenté par un nouveau puits (doublet) de géothermie. Imaginez que pour une commune populaire comme la nôtre, c'est un défi important à relever à l'heure de l'austérité budgétaire imposée aux collectivités locales : 35 millions d'euros sont en effet nécessaires. Mais l'enjeu en vaut la chandelle si la puissance publique se place à la hauteur de ses missions. Nous pourrions de la sorte alimenter près de 7.000 équivalents logements supplémentaires, notamment des logements sociaux, et éviter le rejet de près de 11.000 tonnes de CO2 de plus par an. Sans attendre, nous nous sommes donc engagés sur un financement 100% public de ce nouvel équipement. Entendez que ce n'est pas là une marotte : une telle réalisation nous permettra d'obtenir pour les habitants un prix de sortie de la chaleur de 30% inférieur à ce qu'il adviendrait avec une concession au privé !

Voilà donc M. le Président un projet clé en mains. Les travaux prévus pour 2021 devraient permettre d'alimenter bâtiments publics et logements dès 2022. Reste la question du financement. En 2013, lorsque nous avons rénové à coups de millions d'euros le réseau existant, l'Etat ne nous fût d'aucun secours jugeant nos résultats trop bons pour avoir besoin d'aide. Cette fois, le prix de sortie de la chaleur et l'attractivité du nouveau réseau face aux autres sources d'énergie et notamment au gaz, dépend largement des conditions auxquelles l'établissement public pourra se financer et à quelle hauteur il bénéficiera d'un engagement de la puissance publique à ses côtés. Pour notre part, nous faisons preuve d'un volontarisme sans faille comme vous pouvez le constater. Vous ne manquerez pas j'en suis sûr, M. le Président, d'appuyer un projet exemplaire, nécessaire pour la planète, pour les campinoises et les campinois, et au-delà pour notre avenir collectif commun. Je vous propose donc, M. le Président, de passer de la parole aux actes. Vous feriez de la sorte une démonstration dans l'action. A défaut, force serait de constater que votre gouvernement en reste en la matière au ministère de la parole.

Veillez recevoir, M. le Président, mes salutations républicaines.

François Cocq

Maire adjoint de Champigny-sur-Marne

en charge des énergies renouvelables, de la géothermie et du développement des réseaux de chauffage collectif

Président de l'Etablissement public campinois de géothermie (EPCG)

Auteur de "*L'impératif démocratique, De la crise de la représentativité aux Gilets jaunes*" (éditions du Borrego, mars 2019)

*Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart.*

*Ses contenus n'engagent pas la rédaction.*